

Le Peuple Mapuche et le Centenaire de la naissance de Salvador Allende

Le 5 novembre 1970, au stade national de Santiago, on célébrait le triomphe de l'Unité Populaire : Salvador Allende devenait président socialiste du Chili. « Nous sommes ici aujourd'hui pour commémorer le commencement de notre triomphe, mais aussi celui des autres qui ont aujourd'hui vaincu avec nous. Ils sont ici : Lautaro et Caupolicán fraternisant malgré la distance avec Tupac Amaru et Cauthémoc »

Dès le départ du gouvernement de l'Unité Populaire, la politique sociale envers les peuples originaires fut orientée vers le dialogue, l'écoute de leurs revendications, la reconnaissance et le respect de la spécificité de la culture, la langue, l'économie et l'organisation du peuple Mapuche. Des mesures concrètes furent prises : la loi 17.729 et la création de l'Institut de Développement Indigène ont permis la récupération des terres autrefois usurpées par les grands propriétaires. Le Mapuche était un acteur actif dans la formation des Conseils Paysans. Nous rendons hommage à l'homme et à ses convictions socialistes.

Que reste-il aujourd'hui de ces droits gagnés à l'époque ? Après le retour à la démocratie, des lueurs d'espoirs de récupérer la terre usurpée pendant la dictature, fut entrevue. Mais aux dires de l'ONU : « ce sont des indiens qu'on ne voit pas, qu'on n'écoute pas ». Mondialisation oblige, les autorités chiliennes, sous le mirage capitaliste-exportateur, privilégient les entreprises forestières, usurpatrices des terres mapuches. Aux luttes et aux revendications du peuple indigène, le gouvernement, dirigé par une présidente socialiste, répond en appliquant la loi anti-terroriste, la militarisation du territoire mapuche et l'emprisonnement des dirigeants des communautés indigènes : le cas d'Hector Llaitul, et Roberto Painimil est emblématique. Le premier accusé d'incendie selon le témoignage arraché sous la torture de Roberto Painimil, a été emprisonné pendant un an et vient d'être libéré. L'ex-juge Guzman, qui a dirigé la défense de Llaitul, a manifesté sa conviction de l'innocence de son client et a dénoncé la présence, dans ce cas, d'un montage policier afin de l'inculper. Il a même qualifié les attentats attribués aux mapuches "d'auto attentats". Elena Varela, cinéaste documentariste a également été emprisonnée alors qu'elle réalisait un documentaire sur le conflit mapuche. On craint que ce ne soit dans ce cas aussi un montage de la ANI (Agence Nacional d'Intelligence) dans une opération appelée « paciencia » avec la connivence du fiscal de l'Araucania. Elle est en prison depuis le mois de mars.

Après le 11 septembre 2001, accuser de « terroristes » ceux qui s'opposent à l'injustice est devenue mondialement « normal », c'est le cas de la Belgique. Nous dénonçons par ailleurs l'arrestation des « camarades » du Secours Rouge, qui se sont toujours portés solidaires avec le peuple mapuche et nous demandons leur libération.

Le Comité Mapuche-Belgique demande aux autorités chiliennes :

- La démilitarisation de l'Araucanie: la fin de l'occupation de leurs territoires par les groupes spéciaux de la police nationale.
- La libération de tous les prisonniers politiques mapuches, révision de leurs procès.
- La dérogation de la loi anti-terroriste et de l'usage de témoins cagoulés dans les procès.
- L'application et le respect de la convention 169 de l'OIT

**Nous ne voulons pas une autre « pacification de l'Araucanie »
Solidarité avec le Peuple Mapuche**

Bruxelles, le 23 juin 2008

COMITE MAPUCHE-BELGIQUE